

Rivelac embarque enfin dans le train des agglomérations suisses

Territoire

La région administrative qui s'étend sur trois districts à cheval sur Vaud et Fribourg va présenter pour la première fois des projets dont certains seront co-financés par la Confédération.

Christophe Boillat
cboillat@riviera-chablais.ch

Le projet Rivelac, pour Riviera, Veveyse et Haut-Lac, parviendra-t-il à glaner une partie des milliards mis en jeu à échéance régulière par la Confédération depuis près de 20 ans dans les agglomérations qu'elle a dessinées? C'est en tout cas le vœu des Exécutifs des Communes des trois districts, tout ou partie, sur les cantons de Vaud et Fribourg.

«Après avoir longtemps regardé passer le train, nous avons décidé d'y monter», image d'emblée Pierre-Alain Karlen. Le syndic de Noville forme avec Elise Kaiser, municipale à La Tour-de-Peilz et Roland Mesot, municipal à Châtel-Saint-Denis, un triumvirat qui co-préside Rivelac. Le périmètre s'étend sur 18 communes – 5 fribourgeoises et 13 vaudoises (voir l'infographie).

Ce «train» dont parle l'édile chablaisien, c'est celui formé par une trentaine d'agglomérations en Suisse, tracté par Berne. Consciente des enjeux croissants en termes d'urbanisation et de mobilité, la Confédération a lancé, dès 2001, une politique de soutien aux agglomérations. Un financement fédéral permet de cofinancer entre 30 et 35% des projets d'infrastructure, un développement urbain coordonné avec les réseaux de transports à l'échelle intercommunale. «Nous allons déposer ces prochains jours au Canton un catalogue de projets dans le Plan d'agglomération de 5e génération (ndlr: PA-5), puis en mars 2025 à Berne. Les maîtres-mots sont mutualisation et partage», indique Pierre-Alain Karlen.

L'échec du PA-2

Berne a maillé son territoire en le découpant et en créant des zones pouvant contenir plusieurs cantons. C'est donc le cas de Rivelac qui englobe trois districts entre



La Riviera forme avec une partie du Haut-Lac et de la Basse-Veveyse le périmètre de l'agglomération. | C. Boillat



Elise Kaiser, municipale de La Tour-de-Peilz. | 24 heures



Le syndic de Noville, Pierre-Alain Karlen. | S. Mazzanisi



Roland Mesot, municipal de Châtel-Saint-Denis. | 24 heures

Fribourg et Vaud. Aussi, pour notre région, de Chablais Agglo: deux districts sur Vaud et Valais (voir encadré). «Le découpage de l'agglomération décidé par la Confédération est une chance, ici, et non une contrainte. Nous avons de surcroît des liens anciens et durables qui nous rapprochent en termes d'emplois, de logements et de services entre Basse-Veveyse, Riviera et Haut-Lac», résume Elise Kaiser.

Mais alors, pourquoi ne pas avoir sollicité la manne fédérale plus tôt? «Les responsables d'alors avaient envoyé un programme pour le PA-2 (ndlr: en 2012), mais, peut-être mal ficelé ou trop demandeur, il avait été refusé à Berne», poursuit le syndic novillois. Chablais Agglo avait reçu, elle, une première somme de 3,5 millions de francs.

Surtout durant la première décennie du millénaire, des

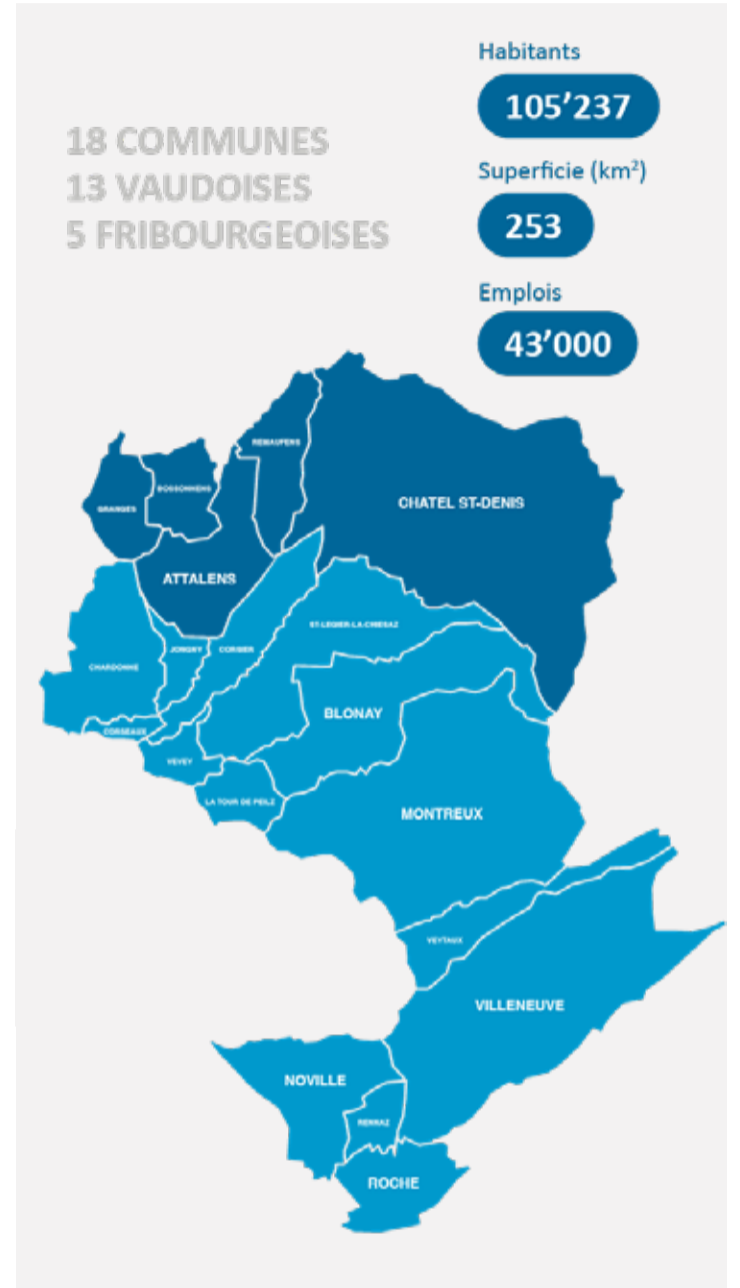
Exécutifs de la Riviera ambitionnaient de fusionner leurs dix Communes en y ajoutant éventuellement Villeneuve. Le but était de créer la 7e ville de Suisse avec plus de 80'000 habitants. Le «dessein» a globalement fait pschitt. Mais la «fusionnite» a néanmoins éclos avec l'union de Blonay à Saint-Léger, et peut-être prochainement celle de Montreux à Veveytaux.

«Pas de liste au Père Noël»

«Il a été décidé en 2018-2019 d'entrer sérieusement dans ces projets d'agglomération. Nous nous sommes lancés à bras-le-corps dans cette entreprise, de manière réaliste, mais aussi ambitieuse», déclare Roland Mesot. «Avec nos mandataires, un bureau très expérimenté en matière d'aménagement du territoire, nous avons fait en sorte de réussir notre décollage avec des mesures très concrètes

qui puissent emporter l'adhésion de toutes les Communes», poursuit le député fribourgeois, également président du Grand Conseil en 2019. La Loi sur l'aménagement du territoire avec l'obligation de se rallier à un Plan directeur intercantonal a aussi été un élément rassembleur. Pas moins de 120 séances ont été nécessaires en 2023 au cœur de Rivelac – à savoir, une tous les trois jours.

Fort de l'expérience des autres et du passé, il a surtout été décidé de présenter des mesures pragmatiques, «qui puissent permettre à la Confédération d'entrer en matière. Et non pas une liste au Père Noël comme pour le PA-2», avise Pierre-Alain Karlen. «Surtout, nous devons tenir compte des contraintes de notre périmètre, bordé par le lac, les montagnes, des coteaux protégés, ainsi qu'un axe principal étroit et très bâti.»



Rivelac reprend les trois thématiques imposées pour toute agglomération, et qui concourent à une coordination entre urbanisation, paysage et mobilité. Les parties prenantes ont décidé d'adopter deux volets à leur PA-5: la planification touristique territoriale et le traitement de l'énergie.

Entre gares, centres et pistes cyclables

«Le dessein de notre PA-5 s'étend sur 70 mesures, placées en priorité 1. Pour un montant approximatif de 150 millions», révèle Elise Kaiser. Tout ne sera évidemment pas retenu. «La densification des transports publics sur la RC 780 (ndlr: route du lac) avec des cadences de bus au quart d'heure où il n'y a pas, fait partie des mesures prioritaires. Tout comme la voie verte Vevey-Villeneuve, <Vélo-Lac>, avec prolongation dans le futur vers

Aigle», dit Pierre-Alain Karlen. «Concernant la Basse-Veveyse et alentour, une mesure importante devrait être la création d'une piste cyclable reliant Châtel-Saint-Denis à Palézieux, en serpentant dans la région avec la prolongation de l'actuelle piste depuis Bossonnens. Autre projet d'envergure: la construction d'une passerelle piétonne au-dessus de la Veveyse pour relier la gare et le sud de Châtel à la zone industrielle», annonce Roland Mesot.

Autre projet conséquent, «la refonte de la gare de Vevey avec un accès facilité. On évoque, ici, depuis plus de 10 ans, l'opportunité d'améliorer l'interface de transports publics, simplifier les flux de mobilité et valoriser les espaces publics. Le réaménagement de la Grand-Rue boélande fait aussi partie du PA-5», conclut Elise Kaiser.



Norbert Zufferey, directeur de Chablais Agglo. | LDD

Chablais Agglo, le «cœur battant»

«Chablais Agglo, avec ses huit communes situées des deux côtés du Rhône, forme le véritable cœur battant de Chablais Région», déclare Norbert Zufferey, directeur de l'association qui regroupe 28 communes vaudoises et valaisannes, sur les trois districts d'Aigle, Monthey et Saint-Maurice.

C'est en 2008 qu'Aigle, Bex, Collombey-Muraz, Massongex, Ollon et Monthey se sont entendus pour fonder «une agglomération multipolaire, fortement interconnectée, à haute qualité du cadre de vie et des activités économiques. Elle permet le développement d'une vision commune et la concrétisation de projets favorisant un développement harmonieux de ce territoire.» Elles ont depuis été rejointes par Lavey-Morcles et Saint-Maurice. Ce qui correspond à

un peu plus de 50'000 habitants pour un peu plus de 25'000 emplois.

Chablais Agglo a rapidement pris en marche la voie du co-financement proposé par Berne. Il y a un peu plus de 10 ans, elle recevait sa première enveloppe de la Confédération dans le cadre du 2e volet – durement obtenue par les conseillers nationaux Roger Nordmann et Yannick Buttet. «Il faut insister sur le fait que tout part des Communes, de leur volonté politique de collaborer entre elles, de leurs projets. La Confédération rembourse ensuite en général à hauteur de 30 à 35%», explique Norbert Zufferey. Sur sa lancée, Chablais Agglo a concouru au PA-3 pour recevoir 16 millions. «Cette somme était dévolue notamment aux arrêts de bus du réseau MobiChablais développé par

les Transports Publics du Chablais, au terminal rail-route à Monthey, à des aménagements au centre-ville, ainsi qu'à des modifications à la gare d'Aigle.» Berne s'est montrée moins généreuse avec le PA-4, mais 10 millions sont quand même tombés dans l'escarcelle chablaisienne. «Là, nous développons des voies vertes, notamment entre Ollon et Bex, des parkings d'échanges et de stationnement vélos aux gares de Bex et d'Aigle», liste Norbert Zufferey. Pour le PA-5, les Communes de Chablais Agglo sont en train de travailler sur des dossiers encore à déposer, en lien avec la mobilité douce, avec des traversées de communes et des réaménagements de centre-ville. Enfin, «des discussions pour un élargissement potentiel sont en cours», conclut le directeur. Les communes d'Yverne et de Troistorrents sont concernées.